

Équité et ambition dans les Contributions Nationalement Déterminées (CNDs)

Événement parallèle : vendredi 13 à 11:30 h, Room 1.

**Groupe sur la Gouvernance du Changement Climatique (GGCC) –
Université Polytechnique de Catalogne (UPC)**

Communiqué de presse. COP25, Chili – Madrid

Selon le Livre de Règles de l'Accord de Paris, les pays doivent prouver que leurs Contributions Nationalement Déterminées ont été planifiées en accord avec le critère d'équité. Il établit aussi que ces Contributions doivent fixer des niveaux de réduction d'émissions aussi ambitieux que possible.

Malheureusement, on est encore loin d'un consensus sur comment tenir compte de l'équité au moment d'assigner à chaque pays l'effort qu'il devra faire pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. L'IPCC, dans son AR5, identifie quatre dimensions clés de l'équité appliquée à l'atténuation du changement climatique : l'égalité, la responsabilité, la capacité et le droit à un développement durable.

Il n'existe pas non plus une façon d'évaluer si l'engagement d'un pays donné est suffisamment ambitieux. Or, il y a un consensus sur le fait qu'à échelle mondiale, on est encore très loin d'avoir l'ambition nécessaire pour atteindre le but de stabiliser la croissance de la température sous la barre des 2 °C. L'AR5 nous montre que pour rester sous ce seuil de réchauffement, il faudra forcément que le total des émissions libérées dans l'atmosphère entre 2011 et 2100 ne dépasse la somme de 100 Gt de CO₂. Cette quantité, qui est faible et limitée, est connue sous le nom de Budget Carbone Global, et elle nous montre le total de CO₂ que l'humanité peut encore émettre dans l'atmosphère. En tenant compte de cela, une manière d'évaluer l'ambition à échelle mondiale pourrait consister à mesurer la vitesse à laquelle le Budget Carbone Global est dépensé. En fait, il est préoccupant de noter que nous sommes en train de l'épuiser trop vite : à présent, il ne nous en reste que 718 Gt.

Dans ce contexte, notre Groupe sur la Gouvernance du Changement Climatique de l'UPC va proposer une méthode pour évaluer si une contribution est équitable et suffisamment ambitieuse. Cette méthodologie est basée sur le Modèle de Justice Climatique (MJC) développé par notre groupe, un modèle qui vise à distribuer équitablement le Budget Carbone Global entre tous les pays du monde. Le MJC nous permet de calculer le budget carbone, c'est-à-dire le total d'émissions qui seraient permises à un pays donné à partir de maintenant jusqu'à la fin du siècle. Ainsi, l'ambition de la première CND présentée par un pays quelconque (pour la période allant d'aujourd'hui jusqu'en 2030) pourra être déterminée en calculant quel pourcentage de son budget carbone est censé être dépensé d'après les termes de cette première CND.

En guise d'exemple de notre méthodologie, pendant cet événement parallèle nous allons présenter les résultats obtenus en appliquant notre méthode au groupe de pays d'Amérique Latine.

Contact presse:

Olga Alcaraz: +34 675750537 / olga.alcaraz@upc.edu